

La Cfdt a fait le choix d'écouter les salariés !

Dans le contexte économique actuel, la Cfdt a décidé de maintenir le dialogue social afin de limiter l'impact du changement sur les salariés, améliorer les conditions de travail et d'avancer sur des revendications de longue date.

Le sondage réalisé par la Cfdt, les réunions avec ses adhérents et les nombreux échanges avec les salariés ont conduit à la mise en place de revendications permettant un ajustement de l'accord actuel pour:

-  maintenir le plein emploi sur le site,
-  revenir au 5x8 , horaire plébiscité par les salariés,
-  diviser par 2 la demande pour les jours additionnels de formation/développement
-  refus du 3x8 généralisé
-  pérenniser un rythme de travail stable pour l'avenir du site de Chartres.

Aujourd'hui, nous sommes arrivés à un accord pour un avenant concernant l'organisation du travail et cela a été possible grâce à votre mobilisation. Vous avez été nombreux à venir nous voir. Ce résultat est aujourd'hui celui du dialogue que nous avons mis en place pour vous.

**La Cfdt est la seule Organisation Syndicale à avoir signé
aujourd'hui l'avenant à l'accord d'entreprise.**